



Programme de suivi et d'évaluation FSC UAF 024-52



Justification et intensité du suivi

L'un des aspects clés de l'aménagement forestier est d'assurer un suivi efficace est activités. Ceci s'impose lorsqu'il faut évaluer l'efficacité des activités d'aménagement et les impacts de l'aménagement forestier sur l'environnement et la société. L'élaboration et la mise en œuvre du programme de suivi sont encadrées par le principe 8 de la norme FSC

Le programme de suivi est proportionnel à l'échelle et à l'intensité de l'aménagement forestier.

Principes FSC	Caractéristiques	Fréquence
1.1.3	Évaluation de la conformité aux exigences légales et aux autres exigences	Selon le calendrier établi
3.2.1 3.2.2	Évaluation conjointe des ressources et des droits de tenure autochtones (en collaboration avec les communautés autochtones)	Annuelle
3.3.2	Suivi des ententes et des harmonisations autochtones- surveillance des impacts des activités forestières sur les aires d'intérêt spécial pour les autochtones	Annuelle
4.4.1	Suivi des ententes d'harmonisation avec les utilisateurs de la forêt	Annuelle
4.4.10	Évaluation des impacts socioéconomiques (EISE) et l'intégrer dans la planification de l'aménagement forestier	5 ans
4.5.1	Circonstance qui risque d'entraîner des dommages à la propriété, aux droits, aux personnes ou aux moyens de subsistance	En continu
5.1.1 8.2.9	Suivi des coûts, de la productivité et de l'efficacité de l'AFD	Annuelle
5.5.1	Évaluation de l'efficacité des pratiques visant la protection des ressources forestières non ligneuses	Annuelle
6.1.1 6.1.7 6.1.8 6.1.9	Évaluation des impacts environnementaux	En continu
6.1.5 6.1.9	Évaluation et suivi du portrait de la forêt pré-industrielle et évaluation à l'échelle du paysage de la répartition des activités sur l'ensemble de l'UAF	5 ans
6.1.8 6.1.10	Évaluation à l'échelle du peuplement et du site sur la gamme des pratiques d'aménagement	Avant le début des opérations forestières
6.2.1	Mise à jour de la liste des espèces en péril	Annuelle
6.3.1	Suivi de la récolte en fonction de la possibilité forestière	Annuelle



Programme de suivi et d'évaluation FSC UAF 024-52



Principes FSC	Caractéristiques	Fréquence
6.3.2	Suivi des prescriptions sylvicoles	Annuelle
6.3.12 8.2.7 9.3.3 9.4.1 9.4.3	Suivi de l'efficacité des mesures de maintien et de restauration des FHVC, ainsi que des effets de l'AFD sur les FHVC	Annuelle
6.5.1 6.5.3 8.2.6	NIF : Perte de terres productives <ul style="list-style-type: none">• Brûlage ou redistribution des déchets forestiers• Régénération des chemins, des jetées et des chemins de débardage abandonnés• Largeur Maximale des chemins• Minimum de la superficie des jetées	Durant les opérations forestières
6.5.1 6.5.3 8.2.6	NIF : Orniéage, compactage du sol et du thermokarst <ul style="list-style-type: none">• Niveaux acceptable• Pré-identification des sites fragiles• Utilisation d'équipements de récolte et de préparation de terrain différents• Atténuation des changements aux drainages superficiel et profond	Durant les opérations forestières
6.5.1 6.5.3 8.2.6	NIF : Pertes de nutriments sur les sites fragiles <ul style="list-style-type: none">• Liste des sites fragiles à la perte de nutriments• Ébranchage à la souche ou dispersion des déchets de coupe• Récolte d'hiver• Diversité des plantes et des arbres sur le site	En continu
6.5.1 6.5.3 8.2.6	NIF : Prévention des impacts hydrologiques négatifs <ul style="list-style-type: none">• Détermination des sites et des bassins hydrographiques fragiles• Taux de récolte dans les bassins versants• Récolte d'hivers• Évitement des sites les plus fragiles	En continu
6.5.1 6.5.3 8.2.6	NIF : Érosion des sols <ul style="list-style-type: none">• Détermination et évitement des sols et de couvertures végétales instables• Évitement des chemins de débardage et des jetées dans les pentes raides• Absence de construction de traversées de cours d'eau durant les périodes de fraie• Réduction au minimum de nombre de traversées de cours d'eau• Utilisation d'ouvrages temporaires de traversées de cours d'eau• Utilisation de ponceaux voûtés	Durant la construction, l'utilisation et l'entretien des chemins et des traverses de cours d'eau et durant la récolte



Programme de suivi et d'évaluation FSC UAF 024-52



Principes FSC	Caractéristiques	Fréquence
	<ul style="list-style-type: none"> Bonne pratiques d'installation des ponceaux Évitement de sites fragiles 	
6.5.1 6.5.3 8.2.6	<p>NIF : Opérations forestières dans les zones tampons riveraines</p> <ul style="list-style-type: none"> Largeur des bandes tampons Pratiques appropriées à proximité des cours d'eau Drainage et écoulement de l'eau en sites perturbés (chemins et jetées) Période des opérations Interventions et restrictions liées au cours d'eau intermittents et autres plans d'eau Classification des cours d'eau et conditions en fonction de leur fragilité 	Durant les opérations forestières
6.5.1 6.5.3 8.2.6	<p>NIF : Dompage aux sites ayant une importance culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Détermination des sites ayant une importance culturelle, religieuse ou sociale Détermination des zones tampons appropriées pour les différents types de sites 	Avant le début des opérations forestières
6.5.1 6.5.3 8.2.6	<p>NIF : Dompage aux sites ayant une importance culturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> Procédures ou instructions à suivre si découverte de sites à importance culturelle Évitement de diffusion au grand public de l'information sur les emplacements 	Durant les opérations forestières
6.8.3	Suivi des effets et de l'efficacité de l'utilisation des pesticides biologiques	N.A.
6.9.3 10.1.3	Suivi de l'utilisation d'espèces exotiques pour évaluer l'efficacité et le caractère envahissant	N.A.
6.10.1 9.1	Mise à jour des FHVC identifiées	Annuelle
7.1.3	Suivi des enjeux, objectifs et cibles selon le principe de précaution et de l'aménagement adaptatif	En continu
7.2.3 8.4.1	Mise à jour périodique du plan d'aménagement pour incorporer les résultats des suivis	Annuelle
8.1.1 8.1.2 8.1.3 9.4.2	Mise à jour du programme de suivi et d'évaluation de manière à tester les hypothèses par souci de conformité à l'aménagement adaptatif (incluant les FHVC)	Annuelle
8.1.4	Disponibilité du programme de suivi pour le public	Annuelle
8.2.1 8.2.2	Rendement des volumes de bois récoltés par essence et par produit (incluant celui réalisé par d'autres parties)	Annuelle
8.2.3	Taux de croissance, de la régénération et de l'état de la forêt (santé de la forêt, perturbations et structure de la forêt par classe d'âge)	
8.2.4	Inventaire du couvert forestier	Régulier



Programme de suivi et d'évaluation FSC UAF 024-52



Principes FSC	Caractéristiques	Fréquence
8.2.5	Suivi des données sur la flore et la faune (habitats d'espèces ciblées)	Annuelle
8.2.6	Suivi des effets de l'AFD sur les sols (compactage, structure, fertilité)	Annuelle
8.2.6	Suivi des effets de l'AFD sur la quantité et la qualité de l'eau	Annuelle
8.2.6	Suivi des effets de l'AFD sur les paramètres de l'écologie du paysage (morcellement, connectivité)	Annuelle
8.2.6	Suivi sur l'efficacité des mesures de protection en place (zones tampons riverains, aires protégées, restriction des voies d'accès, etc.)	Annuelle
8.2.8	Suivi des effets de l'AFD sur les ressources et les valeurs culturelles	Annuelle
8.2.10	Suivi de parcelles-échantillons (incluant des parcelles permanentes) pour mesurer les tendances de la forêt et des impacts de l'aménagement forestier.	Annuelle
8.2.11	Suivi des informations et des connaissances de l'AFD et combler les lacunes en les incorporant dans des programmes de recherches et de collectes de données	Annuelle
8.5.1 8.5.2	Mise à jour du résumé des résultats des activités de suivi et mise à la disponibilité au public	Annuelle
6.2 6.3.14	Suivi des espèces menacées, vulnérables et susceptibles (EMVS)	En continu
8.3	Chaîne de traçabilité des produits forestiers depuis son origine	En continu
9	<u>VOIR « TABLEAU FHVC 024-52 »</u>	
10.4.1 10.4.2	-Suivi de la croissance, la performance et la santé de toutes les espèces plantées (incluant un plan de redressement si nécessaire)	N. A.
10.7.1 10.8.1	Suivi des plantations	N.A.